



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion des PME/PMI :  
management, création et  
reprise/transmission

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion de PME/PMI : Management, création et reprise/transmission

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150008382

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Dunkerque.
- Délocalisation(s) : ESSENTIA Caraïbes à Fort de France en Martinique et à l'Ecole des Cadres à Lomé au TOGO.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : Ecole des Cadres de Lomé au TOGO.
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Gestion de PME/PMI : Management, création et reprise/transmission* a pour objet d'une part de transmettre une culture et une démarche entrepreneuriales permettant la création, la transmission ou le développement de Petites et moyennes entreprises et de Petites et moyennes industries (PME-PMI) ; d'autre part, de former des personnes susceptibles d'intervenir dans la gestion pluridisciplinaire (management, gestion des ressources humaines, comptabilité, gestion commerciale) de ce type d'organisations. Les connaissances et compétences acquises au cours de la formation permettent au diplômé d'intervenir dans la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et financière, la stratégie commerciale. La formation est ouverte en formation initiale classique, en formation continue, et en alternance (en contrat de professionnalisation).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est en phase avec les préoccupations des collectivités territoriales, soucieuses de voir se développer sur la Côte d'Opale et dans la région une culture entrepreneuriale qui accompagne le développement de petites et moyennes organisations. L'appartenance de la LP à la Maison de l'Entrepreneuriat permet une reconnaissance de la formation auprès des institutions régionales et locales comme un acteur à part entière de la création/reprise d'entreprise. Elle répond également à un besoin du tissu économique local. Les métiers visés sont ceux de la gestion des ressources humaines, de la gestion comptable et financière, de la stratégie commerciale dans les PME/PMI. La palette des métiers visés peut sembler vaste, l'objet de la formation étant d'apporter des compétences à la reprise d'entreprise dans les petites et moyennes organisations, ce qui rend nécessaire d'acquérir un large spectre de compétences. Le programme est à cet égard cohérent et apporte les connaissances et compétences utiles à l'objectif d'insertion professionnelle, mais on peut regretter l'absence de formation sur l'innovation. Il est également regrettable que le dossier ne précise pas l'articulation avec les autres formations de l'ULCO.

Les enquêtes fournies par l'Observatoire de l'établissement ou émanant du suivi propre de la formation relatent des taux d'insertion professionnelle satisfaisants : plus de 70 % des répondants aux enquêtes sont en emploi à moins de 12 mois, pour une partie importante à moins de quatre mois après l'obtention du diplôme. L'analyse des enquêtes reste cependant incomplète et mériterait une distinction entre les diplômés en formation continue et en formation initiale. Le nombre de répondants aux enquêtes est également assez peu élevé pour certaines enquêtes avec près de la moitié des inscrits. Les poursuites d'études restent dans des proportions acceptables mais tendent également à augmenter et sont dès lors à surveiller pour l'avenir. La formation se fait pour moitié au sein de l'ULCO dans le master *Affaires internationales et ingénierie économique*. Il est enfin difficile à travers les fonctions exercées et les commentaires fournis dans le dossier d'identifier l'impact de la LP sur la création, la reprise ou la transmission d'entreprises qui est l'objet de la formation.

L'implication des professionnels dans la formation est satisfaisante. 14 intervenants dont un professeur associé (PAST), occupant des fonctions en lien étroit avec la formation assurent 35 % des heures d'enseignement pour chacune des formations (formations continue et initiale) et leurs interventions se font dans le cœur de métier. Les responsables de cette formation ont mis en place une véritable politique partenariale mobilisant tous les acteurs territoriaux (politiques, sociaux, économiques, médiatiques). Il existe une étroite collaboration avec des dirigeants et des consultants d'entreprises, avec des partenaires institutionnels : Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Chambre de métiers, Centre des Jeunes dirigeants, Mouvement des entrepreneurs et des dirigeants d'entreprises de France (MEDEF), Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et collectivités locales. Les partenariats professionnels ne sont cependant pas formalisés. Il est également regrettable qu'il n'y ait pas de conseil de perfectionnement, bien que sa mise en place soit envisagée pour l'avenir. Les informations fournies ne permettent pas non plus réellement d'appréhender la prise en compte de la position des professionnels dans le fonctionnement de la formation et dans son évolution.

L'équipe pédagogique de la LP est étoffée et équilibrée dans sa composition. Le coordinateur est aussi le directeur du Centre Entrepreneuriat de l'ULCO et référent entrepreneuriat de l'établissement au niveau régional et ministériel. La LP va participer à la mise en place à partir de 2014 d'un module « d'insertion professionnelle » avec un volet sur l'entrepreneuriat qui sera obligatoire dans les filières générales de l'ULCO (voire de la communauté d'établissements). La formation locale est ouverte sur deux sites : un pour la formation continue et l'autre pour l'alternance (en contrats de professionnalisation). Elle s'adresse à des salariés ou demandeurs d'emploi, et à un public en formation initiale issu essentiellement des filières « DUT ». Pour les sites délocalisés, le programme est identique à celui sur l'ULCO, avec un ajustement inférieur à 20 % du volume horaire global qui tient compte des spécificités locales. Le recrutement des inscrits et les équipes pédagogiques sont validés par le responsable de la formation. Des enseignants de l'ULCO se déplacent sur les sites délocalisés pour assurer 20 à 30 % des enseignements, et des séances en visioconférence sont organisées. Le taux de réussite est cependant assez faible (82 % en moyenne sur quatre ans) et fluctuant d'une année sur l'autre, du fait semble-t-il d'abandons en cours de formation suite à l'obtention d'un contrat d'embauche. Les effectifs sont approximativement constants et s'élèvent en moyenne à 27 étudiants en formation par alternance et à 20 en formation continue par an. Les effectifs sur les sites délocalisés sont néanmoins assez variables d'une année sur l'autre en variant de 0 et 19 étudiants, sans que ne soit apportée d'explication à ces fluctuations.

- Points forts :
  - Formation en très bonne adéquation avec les besoins locaux et régionaux.
  - Très nombreuses relations avec les milieux professionnels.
  - Forte implication du responsable dans le pilotage de cette formation.
  - Individualisation des parcours.
  - Public diversifié, en formation initiale, en alternance et en formation continue.
  
- Points faibles :
  - Absence de formalisation des relations partenariales avec les milieux professionnels.
  - Absence de conseil de perfectionnement.
  - Taux de réussite aux examens assez faibles et fluctuants.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place, comme prévu, le conseil de perfectionnement pour faire évoluer la formation en s'appuyant sur son diagnostic. On devrait également chercher à formaliser les partenariats avec les milieux professionnels. On pourrait encore améliorer la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle en cherchant à obtenir des taux de répondant plus élevés. Il sera utile de veiller à éviter que ne se développent les poursuites d'études et tout particulièrement dans le master *Affaires internationales et ingénierie économique* de l'ULCO. Il conviendrait enfin de chercher à améliorer les taux de réussite aux examens et de les maintenir d'une année sur l'autre à un niveau plus élevé.



# Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante  
1, place de l'Yser BP 1022  
59375 Dunkerque Cedex 1  
Tél : 03.28.23.73.73  
Fax : 03.28.23.73.95  
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale  
à  
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence Professionnelle

V/Réf. : JMG/2013/N°99

Affaire suivie par Estelle Sirmon

N/Réf. : LB/SB/CV/7807

Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les Licences Professionnelles délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences professionnelles suivantes :

- Licence Professionnelle Industrie Agro-alimentaire, spécialité Environnement et Sécurité
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Technologies Avancées de l'Electronique des Communications
- Licence Professionnelle Structures Métalliques spécialité Conception et Calcul Assistés par Ordinateurs
- Licence Professionnelle Productions Animales spécialité Métiers du Conseil en Elevage, Production Laitière
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Energies renouvelables appliquées à l'habitation et au bâtiment industriel
- Licence Professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques spécialité Contrôle, Conduite et Sécurité des Installations Chimiques
- Licence Professionnelle Production Industrielle spécialité PRIME
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme spécialité Gestion Touristique et Hôtelière
- Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines spécialité Assistant Gestionnaire de Ressources Humaines en PME
- Licence Professionnelle Management des Organisations spécialité Gestion PME/PMI, Management, Création et Reprise/Transmission
- Licence Professionnelle Commerce spécialité Techniques Commerciales Industrielles – Chargé d'Affaires

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

